

Une étude de la pratique professionnelle de jeunes juristes : la nécessaire compétence en relations humaines

A study of the professional practice of young lawyers: the necessary competence in human relations

Masclet Johanne & Leconte Claire

Laboratoire P.S.I.T.E.C EA 4072, Université de Lille 3, BP 59645 Villeneuve d'ascq Cedex
adresse mail : j.mascler@neuf.fr

Résumé

Certains métiers nécessitent plus que d'autres des compétences en relations humaines. C'est le cas du métier de juge. Ainsi, Gangloff et Hardy (2006), constataient que des étudiants en droit n'utilisaient aucun des critères d'ordre social pour mieux connaître la personne qu'ils avaient à juger. Ceci les amenait à prendre des décisions sans référence à l'individu contrairement à ce que prévoit le code de procédure pénal. Dans l'étude qui suit, de jeunes juristes sont confrontés à des acteurs du monde scolaire. Des cas où ils ont à évaluer la responsabilité d'acteurs dans diverses situations d'atteintes (verbales, aux biens et physiques) leur sont soumis, ainsi qu'à des élèves de classe de troisième et des enseignants de collèges. On constate que les décisions des futurs juristes sont particulièrement différentes des autres groupes notamment sur les cas des atteintes verbales. Ceux-ci, en effet, tiennent peu compte de ce genre de préjudices, alors qu'ils sont très prégnants pour les autres. Comment alors, ne pas générer de l'incompréhension entre des mondes qui ont de plus en plus l'occasion de se rencontrer dans ce contexte sociétal où le droit supplante la morale? Pour prolonger cette réflexion, il est loisible de penser que des compléments de formations en relations humaines dans le cadre des études juridiques permettraient d'étayer la compétence des juges.

Abstract

Some professions require more than others competences in human relations. It is the case of the profession of judge. Thus, Gangloff and Hardy (2006), noted that students in right did not use any criteria of social order for better knowing the person than they had to judge. This led them to take decisions without references to the individual contrary to what envisages the penal code of procedure. In the study which follows, young lawyers are confronted with actors of the school world. Cases where they have to evaluate the responsibility for actors in various situations of attacks (verbal, with the goods and physics) are submitted to them, to pupils of class of third and teachers of secondary school. It is noted that the decisions of the future lawyers are particularly different from other groups in particular on the cases of verbal attacks. Those, indeed, take little account of these kinds of damages, whereas they are very present in mind for the others. How then, not to generate incomprehension between worlds which have more and more the occasion to meet in this societal context where the right supplants morals?

To prolong this reflection, it is permissible to think that additional training in human relations within the framework of the legal studies would make it possible to support the competence of the judges.

Mots clés : Juristes - formation - Compétence

Key-words: Lawyers - formation – Competence